Date de création/révision: 06/04/2004

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DIVER-1330

RAISON SOCIALE
JohnsonDiversey

RISQUES SPECIFIQUES
CORROSIF, NOCIF - R22-34

1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT SUMA D10.1 CONC J-FLEX
- REFERENCE 1330
- FOURNISSEUR JohnsonDiversey
9-11, avenue du Val de Fontenay
94133 - FONTENAY-SOUS-BOIS- Cedex

Téléphone / Fax 01.45.14.76.76 - Fax : 01.45.14.76.11

E-mail / Site internet-

Numéro d'appel d'urgence 01 45 42 59 59

- Informations complémentaires - Type d'utilisation
Détergent désinfectant bactéricide pour usage en cuisine.

2 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation liquide cationique.

Constituants contribuant aux dangers

CAS N°68989-00-4	Chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium C,N; R22-34-50	15 à 30%
EINECS:polymère	Alcool alkyl éthoxylé - Xn; R22-41	5 à 15%
CAS N°141-43-5	2-aminoéthanol - Xn; R20-36/37/38	5 à 15%
CAS N°2372-82-9	N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine C,N;R22-35-50	< 5%

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

CORROSIF
NOCIF

R22: nocif en cas d'ingestion
R34: provoque des brûlures
Le produit est classé dangereux, conformément au procédé de calcul de la Directive CE de classification pour les préparations.

4 – PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:
laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.
- EN CAS D'INGESTION:
retirer le produit de la bouche et consulter un médecin ou le Centre Anti-Poisons : 01 40 05 48 48
- EN CAS D'INHALATION :
retirer de la source d'exposition et installer l'accidenté dans une zone aérée. Consulter un médecin si nécessaire.

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction

CO_2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
Equipements de sécurité: aucune mesure particulière n'est requise.

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles

Port d'un vêtement de protection, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

- Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter le produit.
Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur.

- Méthodes de Nettoyage

Endiguer et absorber sur support inerte.
Recueillir dans un conteneur adapté étiqueté pour destruction par un centre agrée.
Eliminer les résidus à grande eau.

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Eviter tout contact avec la peau et les yeux.
Ne pas mélanger avec les détergents classiques de type anionique.

STOCKAGE

Stocker le produit dans l'emballage d'origine maintenu fermé.
Ne pas stocker près des acides.
Préparation ne relevant pas de la législation sur les installations classées.

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

COMPOSANTS AYANT DES VALEURS LIMITES D'EXPOSITION:
141-43-5 2-aminoéthanol (5-15%) - VLE=15 mg/m3 soit 6ppm
EQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE PROTECTION:
Port de vêtement de protection.
Port de gants et d'un appareil de protection des yeux/du visage.
Protection des mains: gants de protection résistants aux produits chimiques en caoutchouc de type butyl ou nitrile (EN 374, catégorie III).
EQUIPEMENTS SUR LE LIEU DE TRAVAIL: fontaine oculaire et lavabo.
Douche en cas de manipulation de quantité importante de produit.

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Liquide limpide de couleur violet.

PH produit pur à 20°C: 10.5 à 11.0

Température de changement d'état

non déterminé

Point d'éclair

non applicable

Caractéristique d'explosivité

non explosif

Densité

à 20°C : 1.05 g/cm3

Solubilité

Miscible à l'eau en toutes proportions

10- STABILITE ET REACTIVITE

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
Réaction exothermique avec les acides.
Pas de produits de décomposition dangereux connus.
Ne pas mélanger avec des anioniques :formation d'un complexe qui précipite

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITE AIGUE: DL 50 (oral) comprise entre 200 et 2000 mg/kg
EFFET PRIMAIRE D'IRRITATION:
- peau: provoque des brûlures
- yeux: provoque de fortes brûlures
- inhalation: fortement irritant, peut provoquer des oedèmes pulmonaires
- ingestion: produit nocif, provoque de fortes brûlures. L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharinx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

Classification CEE: CORROSIF et NOCIF
MALADIES PROFESSIONNELLES: ce produit contient une substance (ammonium quaternaire) inscrite au tableau N°65.

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Produit conforme à la législation relative à la biodégradabilité des détergents (décret et arrêtés du 24/12/87).
Dans les conditions normales d'utilisation, le produit ne doit pas causer d'effets néfastes sur l'environnement.

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur, tant pour le produit que pour les emballages.
Pas de rejets importants directement dans le milieu naturel, récupération et traitement par un organisme agréé.
Nomenclature déchets: 20 01 15 alcalins

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DESIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT:
ADR/RID :
UN 3267, LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (CHLORURE D'ALKYL DIMETHYL BENZYL AMMONIUM), 8, III.
IMDG:
LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (CHLORURE D'ALKYL DIMETHYL BENZYL AMMONIUM), 8, UN 3267, III.
AUTRES INFORMATIONS:
Classe: 8 matières corrosives - Code danger 80
IMDG: Fiche de sécurité: F-A,S-B - Polluant marin: oui

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Marquage selon les Directives CE: le produit est classé et identifié suivant les Directives CE relatives à la classification et l'étiquetage des produits dangereux.
Ingrédients responsables de la classification: Chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium et N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine.
Symbole : C Corrosif
Phrases R : R22-34
Phrases S : S26-28-36/37/39-45

16- AUTRES INFORMATIONS

Recommandation 89/542

	Concentration en %			
	< 5	5 à < 15	15 à < 30	30 et +
Phosphates				
Phosphonates				
Tensio-actifs anioniques				
Tensio-actifs cationiques			X	
Tensio-actifs amphotères				
Tensio-actifs non ioniques		X		
Agents de blanchiment oxygénés				
Agents de blanchiment chlorés				
Acide éthylène diaminetétra-acétique EDTA)				
Acide nitriotriacétique (NTA)				
Phénols et phénols halogénés				
Paradichlorobenzene				
Hydrocarbures aromatiques				
Hydrocarbures alophatiques				
Halogénés				
Savons				
Zéolites				
Polycarboxylates				

DESINFECTANTS : Présence

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit, et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.
Référence Internationale: MSDS4694 - Vers.1 (27/01/2004)
KH.HS.Ds15-01 (01/04/2003)
Utilisation uniquement réservée au secteur professionnel.
Toutes les fiches de données de sécurité de nos produits classés 'Dangereux' peuvent être consultées et/ou obtenues par MINITEL N°Vert: 08 36 05 00 99

A N N E X E

Liste des phrases R
(AISD 16/10/02)

R 1 : Explosif à l'état sec.
R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
R 7 : Peut provoquer un incendie.
R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
R 10: Inflammable.
R 11: Facilement inflammable.
R 12: Extrêmement inflammable.
R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
R 17: Spontanément inflammable à l'air.
R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur - air inflam- mable/explosif.
R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
R 20: Nocif par inhalation.
R 21: Nocif par contact avec la peau.
R 22: Nocif en cas d'ingestion.
R 23: Toxique par inhalation.
R 24: Toxique par contact avec la peau.
R 25: Toxique en cas d'ingestion.
R 26: Très toxique par inhalation.
R 27: Très toxique par contact avec la peau.
R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
R 33: Danger d'effets cumulatifs.
R 34: Provoque des brûlures.
R 35: Provoque de graves brûlures.
R 36: Irritant pour les yeux.
R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
R 38: Irritant pour la peau.
R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
R 40: Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes
R 41: Risque de lésions oculaires graves.
R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
R 45: Peut provoquer le cancer.
R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
R 49: Peut provoquer le cancer par inhalation.
R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.
R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R 54: Toxique pour la flore.
R 55: Toxique pour la faune.
R 56: Toxique pour les organismes du sol.
R 57: Toxique pour les abeilles.
R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
R 60: Peut altérer la fertilité.
R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.
R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R 68: Possibilité d'effets irréversibles